

LE REVENU NATIONAL

LE PROJET DE LOI C-51—LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DES FABRICANTS DE TABAC

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national, qui sait peut-être que les fabricants de tabac dépensent environ 5 millions de dollars en publicité et en promotion pour s'opposer au projet de loi C-51 et qu'ils le font grâce à l'aide des contribuables puisqu'il s'agit d'une dépense d'affaires déductible. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi une telle injustice existe? Les particuliers qui souhaiteraient faire campagne pour appuyer un projet de loi qui touche la santé, qu'il s'agisse du projet C-51 ou du projet C-204, ne se voient accorder aucun avantage fiscal et les organismes d'utilité publique risquent de perdre leur statut si elles consacrent plus de 10 p. 100 de leur budget à défendre des intérêts. Qu'est-ce qui explique cette anomalie? Va-t-il agir pour corriger cette injustice?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, la députée se rend bien compte que ces règles répondent à des objectifs précis. Nous sommes toujours disposés à en examiner la pertinence en fonction des réalités actuelles. Je vais accueillir ses instances avec le plus grand sérieux et voir s'il est possible de prendre des mesures utiles.

LA POSITION DU MINISTRE

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je voudrais certains éclaircissements à ce sujet. Le ministre dit qu'il va se pencher sur la question. Fort bien, mais ne pourrait-il pas convenir en principe qu'il s'agit d'une anomalie et d'une injustice? Ne serait-il pas d'accord également pour dire que des exonérations fiscales devraient s'appliquer aux particuliers et que les fondations d'utilité publique devraient avoir l'occasion de faire valoir leurs préoccupations en matière de santé et d'éducation ou que l'avantage dont jouissent les sociétés est tout à fait injustifié et devrait être supprimé pour que tous soient sur un même pied d'égalité?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, ma collègue n'ignore pas que notre ministère ne cesse de faire des efforts pour interpréter de façon équitable les règlements de l'impôt sur le revenu et toute réglementation connexe. C'est sur les commentaires et propositions provenant de divers milieux que se fondent les propositions en matière de réforme fiscale et les initiatives sur lesquelles se penchent le ministère des Finances et le nôtre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION CAUSÉE PAR LES AUTOMOBILES—LA PROPOSITION DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il n'ignore sans doute pas que les pluies acides sont le principal sujet de préoccupation des Canadiens dans le domaine de l'environnement. Mais cela n'a pas empêché le

Questions orales

Canada de rejeter la semaine dernière, devant le groupe de l'ONU chargé de la question des pluies acides, une proposition de l'Allemagne de l'Ouest visant à réduire de 30 p. 100 les émissions des voitures et des camions d'ici 1995. Le secrétaire d'État pourrait-il expliquer aux Canadiens pourquoi notre gouvernement n'a pas avalisé cet important projet?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, si nous avons rejeté cette proposition, nous avons sûrement une bonne raison de le faire, mais j'admets que je ne connais pas cette raison. Je vais donc tâcher de le savoir, et j'en parlerai au député le plus tôt possible.

[Français]

LA POLLUTION DE L'AIR PAR L'AUTOMOBILE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, si on considère le fait que le gouvernement du Canada a joué un rôle central dans le lancement de clubs pour réduire de 30 p. 100 la pollution par le soufre en 1984, on se demande vraiment pourquoi le gouvernement du Canada n'appuie pas le même protocole pour le contrôle de la pollution de l'air par l'automobile. C'est la même question, mais c'est très important.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est la même question mais dans un langage différent. C'est la même réponse. Je dois m'informer. Une fois que je l'aurai fait, je peux assurer le député que je vais lui communiquer l'information, ainsi qu'aux autres qui sont intéressés. Mais il est bien clair que l'engagement canadien concernant la lutte contre la pollution est bien établi. Je ne fais pas d'excuses pour n'être pas informé. C'est mon devoir. Je m'excuse de ne pas être informé aujourd'hui. J'ai l'intention de m'informer aussitôt que possible.

● (1200)

[Traduction]

M. le Président: Ce sera la dernière question.

* * *

LES PÊCHES

LE CONFLIT FRANCO-CANADIEN—LA POSITION CANADIENNE

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il ne veut pas révéler aux Canadiens la position de leur gouvernement dans ces négociations avant d'en avoir informé le gouvernement français. Comme les négociations commencent demain, en France, le gouvernement français connaîtra sous peu la position du gouvernement canadien. Le ministre va-t-il dès lors la rendre publique, afin que les Terre-Neuviens sachent que le gouvernement veille à leurs intérêts?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président . . .